

## CORSE

8 000 foyers sans  
électricité après la neige

À l'intérieur des terres, la couche de neige a atteint par endroits les 60 centimètres.

/ PHOTO PQR

Plus de 8 000 foyers étaient toujours privés d'électricité en Corse hier, les équipes EDF progressant difficilement en raison des routes enneigées, a-t-on appris auprès de la préfecture et d'EDF. Environ 1 000 foyers dans le centre et le sud ont été réalimentés hier matin, sur les plus de 9 000 privés de courant sur l'île de Beauté depuis la nuit de vendredi à samedi en raison des fortes chutes de neige, selon [lci.tf1.fr](http://lci.tf1.fr). Les intempéries ont entraîné des coupures d'électricité pour 7 300 foyers en Haute-Corse et 2 000 en Corse-du-Sud.

"La neige entrave la progression des équipes techniques, les routes de montagne sont impraticables à cause de la neige", a indiqué EDF, qui n'était

pas en mesure à la mi-journée de fixer un délai pour le rétablissement de l'électricité dans tous les villages sinistrés.

"L'objectif est triple : permettre d'acheminer les groupes électrogènes dans les villages coupés en électricité, lorsque cela est possible, procéder à la réparation des lignes endommagées et procéder à des dérivations pour réalimenter des secteurs grâce au maillage des réseaux existants", a précisé la préfecture. Les générateurs EDF, acheminés sur l'île par le *Pascal-Paoli*, bateau de la SNCM, ont été débarqués hier matin à Bastia.

Par ailleurs, France Télécom a indiqué que 1 800 abonnés étaient privés de téléphone et que le rétablissement des lignes était en cours.

Gardanne : la pollution  
de l'air à la loupe

Le CNRS étudie la toxicité des poussières pour les riverains

C'est une première en France, au moins à cette échelle : jusqu'au 31 décembre 2012, le bassin minier des Bouches-du-Rhône, c'est à dire Gardanne et les 17 communes environnantes, va faire l'objet d'une étude inédite sur les poussières dans l'atmosphère. "Il y a des poussières de plusieurs natures : celles qui viennent des industries, celles des gaz d'échappement des voitures, les cheminées de particuliers, le brûlage de végétaux, voire celles produites lorsqu'un agriculteur laboure son champ", explique Yves Noack, directeur de recherche au CNRS. "Elles sont de plusieurs tailles : la poussière visible va souiller le linge qui sèche, par exemple. Mais il existe aussi des microparticules", ajoute Samuel Robert, ingénieur de recherches au CNRS.

Les conséquences sur la santé humaine sont différentes. La poussière visible ne pénètre pas dans les poumons humains. En revanche, elle peut tomber sur de l'herbe et être ingérée par des bovins ou des moutons qui seront ensuite mangés par l'homme. Des produits chimiques tombés à terre peuvent être assimilés par des végétaux et contaminer les légumes.

Mais ce qui intéresse surtout ces chercheurs, c'est la pollution invisible. Les microparticules de 10 microns vont s'attaquer aux poumons. C'est ce qui



Cinq stations de mesure ont été installées sur le bassin minier de Gardanne.

/ PHOTO SERGE MERCIER

se passe avec l'amiante. Et celles de 2,5 microns vont même traverser l'appareil respiratoire pour se retrouver dans le sang. On peut avoir du plomb qui va causer le saturnisme, ou le cadmium qui s'attaque aux reins, du mercure qui est cancérigène, ou de l'arsenic...

"La première tâche est de détecter et de quantifier ces poussières. Nous avons donc installé cinq stations, à Gardanne près de l'usine d'alumine, à Bouc-Bel-Air près de la cimenterie puis près des voies rapides et même en milieu péri-rural comme à Trets". La toxicité des poussières sera ensuite analysée, à la faculté de la Timone, à Marseille.

Mais cette étude est aussi multidisciplinaire. Dans ce temps de détection et d'analy-

se, d'autres chercheurs du CNRS et de l'université de Provence, spécialistes de l'anthropologie sociale, vont rencontrer les habitants de cette zone pour déterminer la perception qu'ils ont de la pollution atmosphérique qui les entoure. "L'idée est de comparer le sentiment que les gens ont de la pollution atmosphérique aux résultats scientifiques. Les riverains vont par exemple être inquiets de la poussière visible, mais celle-ci est sans doute moins nocive que les microparticules, dont la population n'a pas conscience", reprend Yves Noack.

Les résultats croisés de cette enquête seront régulièrement restitués aux populations, aux élus locaux, aux industriels et aux divers pouvoirs publics.

Thierry NOIR

**FISCALITÉ** ● Copé contre la taxation des plus values. Le secrétaire général de l'UMP Jean-François Copé s'est prononcé hier contre une taxation de la vente de la résidence principale envisagée dans le cadre de la réforme de la fiscalité du patrimoine. Il a rejoint l'avis exprimé par des professionnels de l'immobilier et des responsables politiques dénonçant un "non-sens économique." "Je crains que cela ne gèle le marché de l'immobilier", a-t-il déclaré.

**SOCIÉTÉ** ● Des milliers d'anti-IVG ont défilé à Paris. Des milliers de personnes ont défilé hier après-midi à Paris à l'appel d'un collectif d'associations opposées à l'avortement. Les participants à la 7<sup>e</sup> "Marche pour la vie" sont venus de toute la France à l'occasion du 36<sup>e</sup> anniversaire de la loi Veil, qui a légalisé l'avortement et dont ils réclament l'abolition. Les organisateurs ont revendiqué la présence de 25 000 à 30 000 manifestants, dont de nombreux jeunes "mobilisés par des réseaux sociaux sur internet".

**FAIT DIVERS** ● La colère de la mère de la disparue de Pornic. Cinq jours après la disparition de sa fille adoptive mercredi à Pornic, la mère de Laëticia Perrais a laissé éclater sa colère, rapporte [leparisien.fr](http://leparisien.fr). Elle s'en est pris hier au principal suspect, Tony Meilhon, 31 ans, qui préfère garder le silence. "L'attente est trop longue, il faut nous la redonner. Il faut qu'on la retrouve, qu'on puisse lui donner une sépulture décente", a-t-elle déclaré. Tony Meilhon a été mis en examen par le procureur de Nantes pour "enlèvement suivi de la mort" et "viol". Une deuxième personne de son entourage, aperçue avec lui le soir de la disparition de Laëticia, a aussi été placée en garde à vue.